

BILAN ACTIF

VIDsigner code: AEC9E02B64474DCFA...



Laurent BURILLE

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobis incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 065,09	7 614,82	-1 549,73	-20,35
Autres immobilisations corporelles	25 187,59	25 761,04	-573,45	-2,23
Immobis corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	31 252,68	33 375,86	-2 123,18	-6,36
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	51 098,42	53 295,39	-2 196,97	-4,12
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	175 923,69	205 340,00	-29 416,31	-14,33
Autres créances	22 956,32	60 148,19	-37 191,87	-61,83
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	175 595,47	12 335,48	163 259,99	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	425 573,90	331 119,06	94 454,84	28,53
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	456 826,58	364 494,92	92 331,66	25,33

BILAN PASSIF

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 15 244,90)	15 244,90	15 244,90		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 524,49	1 524,49		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	87 257,34	86 696,40	560,94	0,65
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	90 792,37	26 560,94	64 231,43	241,83
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	194 819,10	130 026,73	64 792,37	49,83
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	32 190,77	51 673,27	-19 482,50	-37,70
Emprunts et dettes financières diverses	11,38	16,94	-5,56	-32,82
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 304,78	47 233,43	54 071,35	114,48
Dettes fiscales et sociales	63 084,09	44 368,60	18 715,49	42,18
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	65 416,46	91 175,95	-25 759,49	-28,25
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (III)	262 007,48	234 468,19	27 539,29	11,75
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	456 826,58	364 494,92	92 331,66	25,33

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

VIDsigner code: 86BBC068629E456280...



Laurent BURILLE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
- MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
- MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
- MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règlement ANC n° 2014-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2EPGAM

Adresse 22 RUE HENRI DUNANT
38180 SEYSSINS

Activité (s) exercée (s) Travaux de peinture et vitrerie

N° Siret 32520386700024

TABLEAU DES METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Postes	Méthodes d'évaluation ou de calcul
Coût d'entrée des immobilisations	Frais d'acquisition
Corporelles	☒ Charges ☐ Immobilisation
Financières	☐ Charges ☒ Immobilisation
Amortissements des immobilisations corporelles	☒ Amortissement linéaire et dégressif
Evaluation des stocks	☒ Coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, développ.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 070,00			4 070,00
Total des immobilisations incorporelles	4 070,00			4 070,00
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels & outillages	9 471,39	500,04		9 971,43
Installations générales agencements divers	2 956,00			2 956,00
Matériel de transport	85 977,65	7 790,63		93 768,28
Autres immobilisations corporelles				
Total des immobilisations corporelles	98 405,04	8 290,67		106 695,71
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	102 475,04	8 290,67		110 765,71

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		4 070,00			4 070,00
Total des immobilisations incorporelles		4 070,00			4 070,00
Terrains					
Constructions					
Inst. techniques, matériels & out.		1 856,57	2 049,77		3 906,34
Inst. générales agenc. divers		2 956,00			2 956,00
Matériel de transport		60 216,61	8 364,08		68 580,69
Autres immobilisations corporelles					
Total des immobilisations corporelles		65 029,18	10 413,85		75 443,03
TOTAL GÉNÉRAL		69 099,18	10 413,85		79 513,03

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	198 880,01	198 880,01	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	198 880,01	198 880,01	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	32 202,15	19 705,99	12 496,16	
Fournisseurs et comptes rattachés	101 304,78	101 304,78		
Autres dettes	128 500,55	128 500,55		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	262 007,48	249 511,32	12 496,16	

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002070 - 2EPGAM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Autres engagements donnés	934,11

DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DU 30 JUIN 2026

AFFECTATION VOTÉE DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 90 792 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Autres Réserves :87 257 euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice :90 792 euros

Section 2 – Affectation

- Au compte « Autres Réserves » : soit la somme de792 euros
- Solde du compte « Autres Réserves » après affectation :88 049 euros
- A la distribution de dividendes :90 000 euros

Section 3 – Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 90 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Il est rappelé que les dividendes perçus par les sociétés détenant au moins 5% du capital de la société distributrice bénéficient, à condition que les titres soient conservés pendant au moins deux ans, d'une

exonération d'impôt, sous réserve de l'imposition d'une quote-part de frais et charges fixée forfaitairement à 5 % du produit total des participations, crédits d'impôt étrangers compris. Pour les produits de participation versés entre des sociétés d'un même groupe d'intégration fiscale, le taux de cette quote-part de frais et charges est fixé à 1 %.

Section 4 – Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte que, les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2024	26 000 euros		
31 décembre 2023	100 000 euros		
31 décembre 2022	25 000 euros		

➤ Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme, Le Président,
Monsieur Laurent BURILLE

VIDsigner code: 5C66B39045E94956B...



Laurent BURILLE